

3. « Lors de vos absences »

Suite à une nouvelle vague de cambriolages dans notre région, nous tenons à vous rappeler **qu'il nous est nécessaire de posséder vos coordonnées téléphoniques afin que nous puissions vous joindre en cas d'infraction ou de sinistre.**

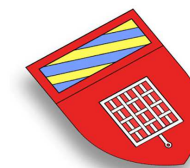
Quelques conseils :

- En cas d'absence durable, laissez vos clés à une personne de confiance qui viendra relever le courrier et ouvrir vos volets comme si vous étiez à votre domicile.
- Ne laissez pas de message signalant votre absence sur votre répondeur téléphonique.
- Si vous le pouvez, faites installer une alarme de qualité, éventuellement jumelée avec une temporisation de jeux de lumière, afin de simuler une présence (N'oubliez pas de prévenir les services de police et vos voisins de ces installations).
- Dans la mesure du possible, laissez votre véhicule au garage lors de vos absences prolongées et ne laissez jamais les clefs sur le contact.

N'hésitez pas à signaler à la police municipale ou à la gendarmerie tous faits qui vous semblent suspect.



Commune de



DAIX

Conseils de sécurité

Nous souhaitons vous rappeler quelques règles simples de sécurité, et vous prodiguer quelques conseils dans la vie au quotidien.

En pratique :

► À **DAIX**, le dispositif « **TRANQUILLITÉ VACANCES** » est opérationnel toute l'année. Ce service totalement gratuit, mis en place par la Municipalité, nécessite cependant une inscription préalable et systématique auprès de la Police municipale (10 rue de Dijon).

- **Téléphone Police municipale : 03.80.55.30.96**

(Transfert d'appels automatique sur téléphones portables)

En dehors des heures de service, appelez la Gendarmerie (17)

► À **VELARS SUR OUCHE**, siège de la brigade de Gendarmerie territoriale (située place d'Orburg), l'accueil se fait 24h /24.

- **Téléphone Gendarmerie : 03.80.50.90.50**

RAPPEL : La gendarmerie de FONTAINE-LES-DIJON est définitivement FERMÉE.

1. « Lorsque vous sortez »

- Évitez de sortir seul(e) la nuit.
- Lorsque vous retirez de l'argent à la banque, faites-vous accompagner par un proche, ne vous y rendez pas seul(e) et faites preuve de discrétion.
- Méfiez-vous des gens qui semblent vouloir vous rendre service ou qui veulent un renseignement. Il peut s'agir d'un prétexte pour profiter de votre inattention afin de dérober votre portefeuille ou tout autre bien.
- N'ayez jamais de grosse somme d'argent en espèce sur vous.
- Dans la rue, marchez face aux voitures, hors des zones d'ombre et plus près du mur que de la route ; en tenant votre sac du côté opposé à la chaussée.
- Si un individu vous suit, n'hésitez pas à vous rapprocher d'autres passants ou entrer dans un lieu animé. N'hésitez pas à crier « au secours » et ne résistez pas, laissez votre sac être arraché ; une résistance entraînerait des blessures consécutives à une chute.
- Méfiez-vous des deux roues qui empruntent le trottoir et dont le passager pourrait avoir des intentions malveillantes.

Ne devenez pas trop suspicieux pour autant,
il y a beaucoup de gens honnêtes.

2. « Lorsque vous êtes chez vous »

De nos jours, les personnes mal intentionnées ne ressemblent plus :



- Assurez-vous que toutes les issues sont fermées ; équipez votre porte d'un entrebâilleur et d'un « judas ».
- Ne laissez pas apparaître sur votre boîte aux lettres ou votre porte, que vous vivez seul(e) ou que vous êtes retraités (ne faites pas mention de : veuf, veuve, madame, mademoiselle...).
- N'ouvrez pas la porte à des inconnus. Attention aux faux policiers, agents des eaux, poste, etc. (ce type de vol par ruse est utilisé par des individus qui usurpent une qualité ou une fonction). **Ne recevez pas de démarcheur si vous êtes seul(e) et n'acceptez aucun démarchage effectué au nom de la mairie de DAIX : celle-ci ne mandate en effet aucune société de quelque nature que ce soit pour le faire !**
- Demandez à voir la carte professionnelle, même si la personne est en uniforme ; ne signez pas de papiers ; ne laissez pas la personne seule dans votre logement...
- Ne conservez pas de fortes sommes d'argent, le dessous de lit et la pile de draps ne sont pas des coffres forts.
- N'inscrivez pas votre adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou derrière le pot de fleurs. Laissez-les à une personne de confiance qui peut avoir le double également.
- Ne laissez pas vos clés dans la serrure.
- Placez vos objets de valeur en lieux sûrs, et pensez à les photographier.